

AMENDEMENT N° 9
sur le BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2015
présenté par le groupe EELV

Eléments de l'architecture fonctionnelle concernés par l'amendement :

Secteur d'activité : 1 - MOYENS GENERAUX
Domaine : 13 - Moyens généraux financiers
Programme : 136 - Dette
Opération : 1361 - Capital

Pour information, pages du rapport du Président concernées par l'amendement :

155-157, 165-166

Exposé des motifs :

Cet amendement vise à augmenter de 9,590 M€ le volume de l'emprunt pour 2015, afin d'amplifier l'effort de la Région Centre dans la transition énergétique et écologique.

Dans cette période délicate, c'est le rôle des pouvoirs publics d'engager une dynamique ambitieuse de transition énergétique et écologique et ainsi de mieux soutenir aussi l'activité économique.

Chapitre budgétaire : 900 - SERVICES GENERAUX	
Proposition figurant dans le rapport du président	Modification proposée
Montant des CP en recettes :	
87 300 000,00 €	+ 9 590 000,00 €
TOTAL :	+9 590 000,00 €